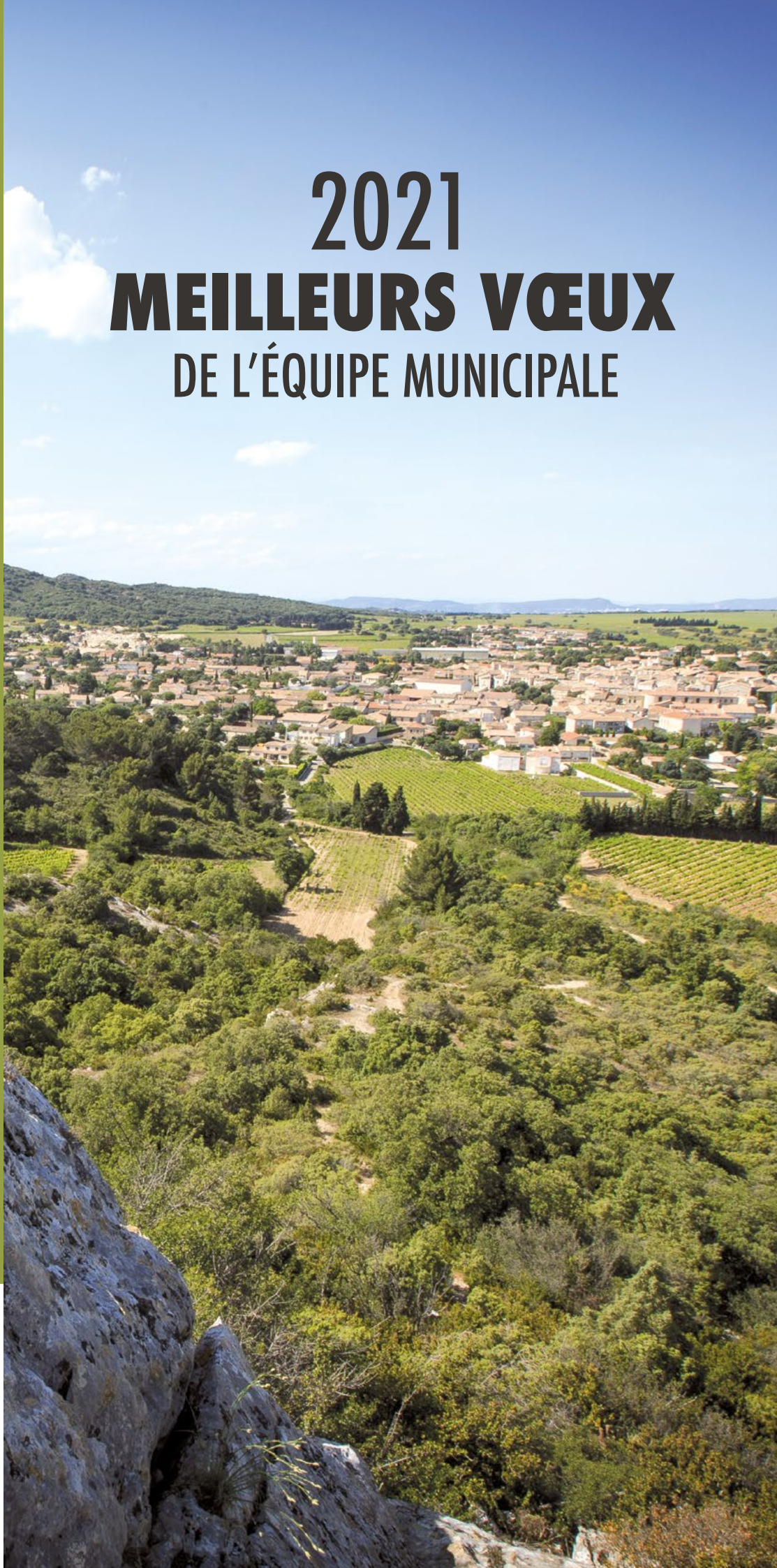


#1 / HIVER 2021

LE PETIT TAVELLOIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL

2021 MEILLEURS VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE





SOMMAIRE



LE PETIT TAVELLOIS

Bulletin Municipal de Tavel

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claude PHILIP

RÉDACTRICE EN CHEF : Pascale HERNANZ

EQUIPE DE RÉDACTION : Flavie CAYOL, Marguerite LE BIHAN, Céline CHARLES,

Pascale HERNANZ, Pascal ROZIER, Vincent GRIEU

IMPRIMEUR : IMPACT - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

Mairie de Tavel

RUE DU 19 MARS 1962 30126 TAVEL

04 66 50 04 10

www.mairiedetavel.fr



Commune de Tavel
Officiel

Sous réserve d'erreur typographique.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf autorisation préalable
Ne pas jeter sur la voie publique.

- 03** EDITO
et inscription scolaire
- 04** DÉMOCRATIE & PROJETS
Dynamique du village
Les Tavellois à l'Honneur
Les Associations
- 13** COMPÉTENCES & PARTAGE
- 14** VOS ÉLUS
- 16** ECOLOGIE & CITOYENNETÉ
- 18** GÉNÉRATIONS TAVEL
- 20** COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE
La cave coopérative de Tavel
- 21** EXPRESSION DÉMOCRATIQUE
- 22** LES NUMÉROS UTILES
- 23** CONCOURS

CHERS CONCITOYENS,

Comme à chaque début d'année vient la présentation des vœux, étant donné la situation que nous avons vécu l'an dernier, vous comprendrez que c'est en priorité la santé que je souhaite à chacun et chacune d'entre vous.

On peut considérer que c'est le bien le plus précieux qui permet d'apprécier ensuite tous les autres bons côtés de la vie et également d'affronter les épreuves qui se présentent au cours d'une année.

Il y a fort à craindre que nous connaissions des moments difficiles dans les mois à venir ; difficultés liées aux conséquences de la crise sanitaire qui impacteront l'emploi, l'économie et donc la vie sociale de notre pays.

Alors en plus de la santé, il faut aussi souhaiter que cette nouvelle année soit celle qui verra la fin de cette période sombre à laquelle nous avons courageusement fait face, en retrouvant des réflexes de solidarité, en faisant preuve d'adaptation même si c'est par contrainte qu'il a fallu changer nos modes de vie. Je garde l'espoir que nous puissions de nouveau retrouver nos habitudes dès l'été prochain et que les enfants pourront enfin retrouver une vie normale et les bras de leurs grands-parents, que les visites à nos aînés se feront sans la contrainte du masque et que les moments de convivialité reprendront leurs cours au sein de nos vies.

Malgré les divers protocoles et changements d'orientation imposés par la crise sanitaire, la vie municipale a quand même suivi son chemin en 2020, et 2021 sera une année porteuse de réalisations dans divers domaines.

Les projets de voirie sont lancés tels que le cheminement piétonnier sur l'entrée Est du village, mais aussi de façon plus importante la traversée du village tant attendue qui va contribuer à la sécurisation des usagers et principalement des piétons.

Dans le secteur des écoles, la pose de nouveaux portails pour le parking et l'accès sécurisé pour les piétons vont améliorer le quotidien des enfants et des parents ; l'installation du dispositif « école nu-

Edito



mérique » induira une modernisation dans l'enseignement avec la mise en place de vidéos projecteurs interactifs.

Un traçage de jeux dans la nouvelle cour de l'école élémentaire est prévu pour augmenter le côté ludique du lieu encore un peu austère ; les parents d'élèves connaîtront également un changement appréciable avec la mise en service d'un nouveau portail famille avant la fin de l'année scolaire.

A ce jour je peux annoncer que l'Agglo du Gard Rhodanien a déposé le permis de construire du club ados, qui se situera dans le local qui était le logement du receveur de la Poste. Cette structure permettra de proposer des activités encadrées par l'ALSH, centre de loisirs, destinées aux jeunes adolescents.

Sur le sujet de l'urbanisme, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en conseil municipal le 13 décembre dernier. Il s'agit d'une étape supplémentaire dans l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Dans ce document, il est clairement exprimé la volonté de conserver le caractère rural et viticole de notre village, et de pérenniser la qualité de vie. Notre commune ne sera pas soumise à une expansion incontrôlée comme certaines rumeurs ont pu le prétendre, mais bien à une évolution maîtrisée et encadrée par un règlement et un zonage cohérent, ce qui est inexistant à ce jour puisque la commune est actuellement soumise à la seule réglementation nationale (RNU).

Bien d'autres sujets vont être suivis au cours de cette nouvelle année dont certains sont abordés dans ce Petit Tavellois ; et puis l'information sera régulière via la Gazette dont vous avez apprécié un premier numéro juste avant les fêtes.

Bonne lecture à toutes et tous !

Claude Philip - Maire de Tavel

COMMUNICATION AVEC LES ADMINISTRÉS

Notre équipe souhaite mettre en place une communication plus active et plus réactive avec l'ensemble des Tavellois. Vous serez régulièrement informés, par le **bulletin** mais également par les « **gazettes** » qui vous seront distribuées régulièrement. De plus, notre site Facebook **COMMUNE DE TAVEL OFFICIEL** vous informe de façon réactive dès que nous avons les informations officielles. Ce site est une page d'informations officielles qui n'est ni un lieu de propagande, ni un lieu de polémiques. Vous pouvez nous poser vos questions ou nous faire remonter vos remarques ou suggestions grâce au **messenger de la page COMMUNE DE TAVEL OFFICIEL**, mais également par mail à l'adresse suivante : **mairietavel@wanadoo.fr** ou par téléphone au **04 66 50 04 10**

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais. **LES ÉLUS SONT A VOTRE ÉCOUTE.**

Nous ne pouvons répondre aux questions, suggestions ou problèmes posés sur des **pages non officielles**. Nous avons également créé un groupe facebook « **citoyens solidaires** » dans lequel les associations et les commerces Tavellois peuvent publier leurs annonces. Nous demandons également aux utilisateurs de rester **bienveillants et respectueux**.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2021 - Enfants nés en 2018/2019

Dans le cadre de la rentrée scolaire de septembre 2021, les inscriptions doivent être effectuées dès maintenant : bureau de Madame **Elise BOURGADE**, Impasse des écoles (derrière l'école élémentaire - porte noire au milieu du bâtiment). **Permanence les jeudis de 16h30 à 19h00** en période scolaire ou sur rendez-vous.

Documents à fournir pour l'inscription :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile

CONTACT : 06 31 10 65 95

DÉMOCRATIE & PROJETS

Actualités et informations sur les projets passés, présents et à venir.



PASTORALISME À TAVEL

Suite au conseil municipal de juin dernier, la commune de TAVEL a rejoint les 450 autres communes EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) qui adhèrent pour la défense du pastoralisme sur nos territoires. Nous avons en effet souhaité nous rallier à la fédération nationale des communes pastorales (FNCP) afin de développer et promouvoir les activités pastorales, apporter notre soutien à tous ceux qui contribuent au développement de ces activités et enfin valoriser les

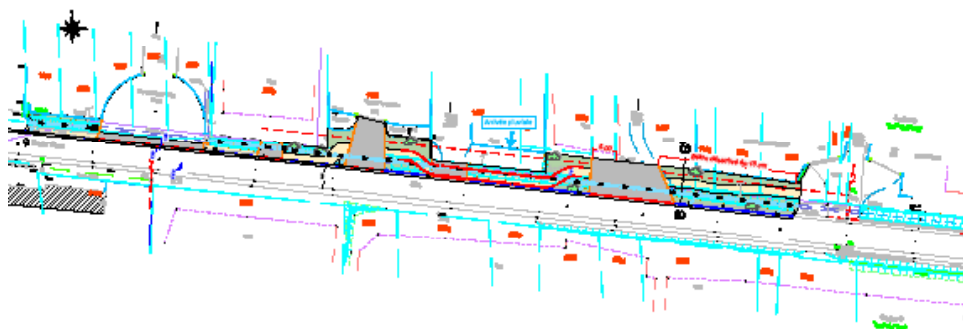
ressources patrimoniales et culturelles. C'est pour nous l'occasion de convier les éleveurs ovins, bovins, caprins et équidés à faire pâturer leur troupeaux sur des étendues publiques (forêts, prés) pour notamment débroussailler, rééquilibrer ces zones naturelles et favoriser la biodiversité (faune et flore) par voie de conséquence.

C'est également, comme l'ont souhaité quelques viticulteurs et agriculteurs, la possibilité de faire paître les troupeaux sur leurs domaines privés (vignes, champs, prairies) pour assurer un entretien naturel, préserver la fertilité des terres :

Nous invitons les
membres sur le suivi c

ur être infor-

CHEMINEMENT PIÉTON



Légende:

- Station 04 terminale
- Espace vert
- Station 04 (entrée)
- Bordure T2 locale
- Bordure T2 locale
- Bordure P1
- Réseaux pluviaux
- Réseaux pluviaux
- Avenant privé T2

Depuis quelques mois, le projet était en attente et courant décembre les premiers travaux ont débuté pour créer un cheminement piétonnier qui reliera l'impasse du Palais nord avec les espaces piétons existants le long de Valinières et la route de la Commanderie en direction du village.

Il s'agit d'une part, de sécuriser les usagers, piétons ou cyclistes mais aussi d'embellir l'entrée Est du village. Cette réalisation sera financée par le dispositif des amendes de police ; le soutien de la région et des fonds de concours de l'agglomération du Gard Rhodanien sont également attendus.

Dans un second temps, la traversée du village en co-maîtrise d'ouvrage avec le département devrait débuter dans le courant de l'année, la finalisation de ce secteur est prévue dans le cadre de ces travaux afin d'arriver jusqu'à la sortie du chemin des oliviers, au niveau du pont autoroutier.

Les deux projets ont été dissociés du fait que le département ne prenait pas en charge le cheminement piétonnier dans le cadre de la co-maîtrise d'ouvrage.

NUISANCES SONORES

Nous vivons à Tavel.

Certains d'entre nous y vivent depuis toujours et depuis plusieurs générations. D'autres sont venus s'y implanter pour de multiples raisons et de nouvelles familles continuent de venir s'y installer. Pourquoi ? Sans doute car il règne ici un équilibre, un art de vivre, une lumière hors du commun, un paysage viticole ouvert avec des horizons magnifiques sur l'ouest, une nature riche à parcourir entre vigne et garrigue, une proximité des axes de circulation, un dispositif d'infrastructures digne d'une ville de 6000 habitants, des commerces et des associations dynamiques et enfin une ambiance générale conviviale entre les habitants.

Cependant nous voulons ouvrir le débat dans cet article sur les nuisances sonores. En effet, certains d'entre nous se déclarent être gênés par du bruit, d'autres, n'osent pas manifester leur gêne, par crainte d'en parler à leurs voisins. De simples désagréments peuvent pourtant devenir une source de stress et peuvent porter atteinte à la qualité de vie. Les bruits de voisinage, les cris d'animaux (amplifiés en cas d'absence des maitres), les longues périodes de travaux (construction de maisons ou restauration), les diffusions de sons ou musique, les équipements comme les climatiseurs, pompes à chaleur, mais surtout les outils de bricolage et de jardinage (tondeuse, souffleur, nettoyeur, tronçonneuse, meuleuse, pompe de piscine, alarme...) peuvent lors d'une utilisation trop systématique, même à faible dose et à faible intensité perturber la santé des uns et des autres. « *L'organisme humain ne s'habitue pas au bruit* » - ministère de la santé - Chez certains individus, le bruit va avoir un effet sur l'augmentation du rythme cardiaque, et la tension artérielle. La fatigue, l'agitation, l'insomnie, l'anxiété peuvent également être des facteurs observés chez les personnes subissant des nuisances sonores.



La réglementation liée au bruit

Selon le code de la santé publique, de nombreux articles s'appliquent à tous les bruits de voisinage, comme l'article **R1334-31** « *Aucun bruit de particulier, ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* ».

Les horaires autorisés pour les travaux de bricolage, de jardinage et d'appareils à moteur sont les suivants :

Les jours ouvrables :

8h30 › 12h00 | 14h30 › 19h30

Les samedis :

9h00 › 12h00 | 15h00 › 19h00

Les dimanches et jours fériés :

10h00 › 12h00

Vis à vis de la loi, les bruits de voisinage peuvent être sanctionnés. Mais avant d'en arriver là, quand nous rencontrons une difficulté avec un voisin à cause du bruit, essayons de dialoguer sans attendre. Nous comptons sur chacun d'entre nous pour être attentif au bien être de nos voisins, en respectant les réglementations, les horaires et les jours pour l'utilisation d'outillage bruyant. Nous en appelons à la bienveillance. Il est souhaitable que le dimanche soit une véritable journée de repos pour les Tavellois. Afin de mieux vivre ensemble, nous devons toujours avoir à l'esprit que nous sommes les voisins de nos voisins.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Dans un souci d'économie et d'écologie, nous avons décidé de changer nos illuminations et de les remplacer, par tranches chaque année, par des décorations à ampoules LED.



SAPINS DE NOEL

En ces temps moroses, il nous a paru opportun d'aider l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui organisait une vente de sapins et d'égayer les commerces. Nous avons donc décidé d'offrir un sapin à chacun d'entre eux pour décorer leurs pas de porte.

DYNAMIQUE DU VILLAGE

Tavellois à l'honneur, entreprises, associations et vie du village.



BRUNO BERTOLI : Maître Artisan en Métiers d'Art

On ne présente plus **Bruno Bertoli**, célèbre Ebéniste de Tavel dont ses portes et boiseries d'Art en bois massif, moulurées et sculptées dans la masse sont très appréciées sur notre territoire et bien au-delà.

Bruno Bertoli a été passionné très tôt par le bois. Après un passage aux Beaux Arts afin de s'initier au modelage, puis en se formant auprès des « **compagnons** » sur Avignon en ébénisterie, il a démarré son entreprise en 1976 à Tavel. Il est désormais installé à Domazan où il travaille avec son équipe d'ouvriers hautement qualifiés, passionnés

comme lui et désireux de transmettre à leur clientèle un travail irréprochable.

Si Bruno Bertoli a autant de talent, c'est grâce à **son Amour du bel ouvrage**, à

sa passion du travail bien fait, à son goût de la perfection, à son souhait de maintenir la tradition d'un travail en grande partie manufacturé comme au XVIII^e siècle, l'âge d'or de la profession.



Bruno Bertoli vient de recevoir le **titre prestigieux** de :

« **MAITRE ARTISAN EN METIERS D'ARTS** »

Plus haute distinction dans son domaine. A notre tour, nous le mettons à l'honneur afin de valoriser son **excellence du geste professionnel** et du savoir-faire.

LE BOSS DU OFF Sébastien Benedetto a grandi à Tavel.

Nombreux d'entre vous l'ont connu par son implication au sein du village : dans la vie sportive, culturelle et musicale. Fils de Frances Ashley et d'André Benedetto (*le poète qui créa le Théâtre des Carmes et qui initia le festival « Off » en 1966*), il a été élu lundi 11 janvier dernier, à 41 ans, **président d'Avignon Festival et Compagnie (festival Off)**. Avec sa fonction de directeur du théâtre des Carmes, Sébastien va avoir la lourde tâche de reprendre le flambeau dans une période toujours pleine d'incertitudes, en particulier dans le milieu culturel.

Le festival 2021 est d'ores et déjà programmé. Celui-ci devrait se tenir du **07 au 31 juillet. 1600 spectacles, 500 artistes y sont attendus, dans 140 lieux.**

Le festival Off s'organise afin de recevoir le public avec les contraintes sanitaires hors normes. Sébastien souhaite faire du prochain festival « *un moment de relance pour tout le monde* ».

Nous lui souhaitons une année favorable pour que la mise en œuvre de cette nouvelle fonction soit un succès, à la hauteur de son talent dans la musique.





MEDECIN DE VILLAGE

Françoise Rédarès Portefaix vient de tirer sa révérence après 38 ans en tant que médecin généraliste à Tavel. Le 30 juin dernier, elle a fermé la porte de son cabinet de consultation avec une vive émotion.

« Au début j'ai exercé avec mon mari. Depuis 10 ans j'étais seule pour les visites et le cabinet. La consultation était libre, il y avait aussi les rendez-vous le samedi matin. Je commençais et je finissais la journée avec les visites. Quand j'avais les trois enfants à la maison je n'avais pas le temps de tricoter !

Souvenirs émouvants et parfois difficiles mais aussi des beaux moments de joie et de partage. J'ai connu et soigné trois générations de plusieurs familles, même quatre.

Un jour d'hiver, pour les visites, il y avait tellement de neige qu'une personne du village m'a transportée en quad pour faire ma tournée. Mon père était aussi médecin à Tavel, c'est de famille. Un de mes fils continue la tradition à l'hôpital de Bastia. Ici à Tavel, pour moi c'est une page difficile à tourner.»

Nous remercions notre médecin, Françoise Rédarès pour toutes ces années passées à prendre soin de la santé des Tavellois et lui souhaitons une très bonne et paisible retraite.

LA VIE ASSOCIATIVE À TAVEL

Tavel a la chance de compter **40 associations**. C'est une grande richesse pour notre village et nous remercions les bénévoles qui s'investissent dans chacune de ces associations. Qu'elles soient **culturelles, sportives** ou **diverses**, elles permettent à chacun d'entre nous de trouver une activité qui convient.

Les élus ont choisi de rencontrer chaque association afin de connaître leurs attentes auprès de la municipalité. En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu rencontrer la totalité des associations mais nous continuerons ces rencontres dès que cela sera possible.

De plus, et toujours en raison des incertitudes dues à la crise sanitaire, nous avons décidé de ne pas publier l'agenda des associations en septembre dernier.

2020 a été une année éprouvante à bien des égards.

Évidemment nos premières pensées vont aux victimes de la Covid-19 et également à leurs proches qui ont dû traverser des épreuves terribles.

Cependant nous n'oublions pas que le secteur culturel et notamment leurs acteurs, **aussi bien intermittents qu'associatifs** sont des victimes collatérales de cette crise inattendue.

Voilà pourquoi, et malgré l'impossibilité pour elles de pouvoir toutes demeurer en activité, nous tenions à afficher notre soutien et leur rendre un hommage sincère et amical, en les publiant ce début d'année 2021 et parmi les souhaits que nous formulons, celui de pouvoir enfin nous retrouver ensemble, sans masques et **profiter de toutes ces activités !**

Le forum des associations a eu lieu le **12 septembre** dans une très bonne ambiance.

Chacun a pu y trouver l'activité de son choix.



ASSOCIATIONS CRÉATIVES ... À LA UNE

ANIMATION

ANIM'TAVEL EST LE COMITÉ DES FÊTES DE TAVEL

L'objectif de notre association est d'**animer** et de faire vivre davantage Tavel. Dans cette optique, nous organisons différentes animations au cours de l'année comme notamment le **carnaval des enfants**, la **fête votive** (taureaux dans les rues, manège pour enfants, soirées musicales, concours de belote, concours de pétanque en collaboration avec l'EST Boules, apéro mousse...), la **tenu du bar pour Couleur Tavel** et la **coorganisation du Téléthon** le 1^{er} week-end de décembre avec Sole Myo.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter la présidente **Celine GALLO** au **0633085041** ou la secrétaire **Pauline SANCHEZ** au **0632389105**

ATELIER D'ÉCRITURE DE MÉMOIRE ET DE CŒUR

Vous prenez une dizaine de femmes, des jeunes, des moins jeunes, des plus âgées... vous les mettez ensemble un samedi après-midi par mois. Et que font-elles ? Ni papotage, ni tricot, ni échange de recettes.

Elles écrivent. Parce que l'une d'elles dit : « *Je vous propose d'écrire ceci ; je vous invite à créer un personnage ; je vous suggère d'inventer une histoire qui commencerait par ... qui se passerait à ...* »

Et voilà ces dames avec leur plume et leur page blanche, parties à l'assaut de la consigne d'écriture pour inventer un récit, un poème, un conte ; et le livrer à l'oreille attentive des autres. Parce que chacun sait écrire, connaît les mots, a un imaginaire, des souvenirs, chacun, chacune peut participer à notre atelier d'écriture. Nul besoin de références littéraires, de « don », il suffit d'un peu de désir. Un peu suffit, car l'atelier le fera grandir de séances en séances.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre : atelierdecrituretavel@orange.fr

CRÉATION ARTISTIQUE VESTI-BULLES



L'Association vesti-bulles a pour but de promouvoir la création artistique. Elle a été créée en 2011. Elle organise des ateliers de peinture ou toutes les techniques peuvent cohabiter. Des stages sont également proposés. Ces activités se déroulent dans la salle Mistral ou en extérieur. Des sorties vers des musées et expositions sont prévues.

CULTURE

ATELIER THÉÂTRE DE TAVEL avec l'Association "Urgent Crier"

L'atelier théâtre de Tavel mis en place par l'association « Urgent Crier » et animé par Laetitia Singey devait représenter « Paquet Suspect » d'après André Benedetto les 22 et 23 novembre 2020 à la salle des fêtes. Déjà programmé en juin dernier une première fois. Puis annulé à cause du covid, ce spectacle devrait avoir lieu au printemps prochain. Le groupe de comédiennes est toujours aussi motivée, elles sont huit et veulent aller jusqu'au bout de l'aventure. Les rôles ont été presque tous appris, les costumes sont prêts, il va falloir reprendre les répétitions. L'enthousiasme est là, le découragement ne passera pas !

L'association « Urgent Crier » est en partenariat avec la Municipalité pour divers événements culturels.



CULTURE INDIANITÉS

L'Association Indianités a pour but de **faire connaître la culture des peuples autochtones du Sud-ouest de l'Amérique du nord**, dans un souci d'altérité. Les relations établies depuis quarante ans avec les Apaches, Hopis, Navajos et Pueblos, les séjours réguliers parmi eux et l'accueil de plusieurs amis ici à Tavel permettent de consolider les liens. Cette année, avec la pandémie, tous les projets de rencontre ont été annulés, que ce soit l'accueil prévu en avril de quatre jeunes femmes navajos, et en juin de trois étudiants ou encore le voyage en septembre. Devant les désastres causés par le virus, en particulier en territoire navajo, l'Association s'est mobilisée pour récolter des fonds et venir en aide aux familles de Navajo Mountain. Grâce à la générosité des membres de l'association et des sympathisants, la somme de 3500 € a pu leur être envoyée afin de répondre aux besoins essentiels en eau et nourriture.

L'exposition de **Pierre Cayol** à Fontvieille s'intitule « *Sur un chemin de beauté* » ; une expression contenue dans un des chants rituels navajos qui aide à retrouver l'harmonie entre toutes choses, la beauté étant cette recherche incessante d'un équilibre. Dans une des pièces du Château de Montauban, sont rassemblées des toiles imprégnées de la mythologie, des symboles, de la philosophie et de la sagesse de ces Natifs d'Amérique. L'artiste leur rend hommage avec quatre grandes peintures qui bouleversent la vision classique de la réalité, et nous révèlent la part invisible d'un monde ancré à la fois dans le passé et le présent, un monde mythique, mystérieux et mystique. Pour la journée du patrimoine, des textes d'auteurs américains, tels Joy Harjo, Scott Momaday, Gerald Vizenor, Ofelia Zepeda seront lus, place de la fontaine à Tavel.

Ainsi, par les échanges, les aides et le regard respectueux porté sur ces peuples minoritaires l'Association Indianités continue à agir et à rendre hommage à leurs vies, leurs luttes, leur histoire et leur savoir-faire.





SPORT

LA BOXE A TAVEL

Entraînement de boxe française (pieds et poings) mercredi 18H30 pour les jeunes (dès 7 ans) et vendredi pour les adultes à 18H30.

LIEU : 134 chemin de la croix d'Alix TAVEL
Ouvert à tous, essais gratuits.

SPORT

TENNIS CLUB TAVEL

Le TC Tavel vous attend depuis septembre pour la saison 2020/21.

Niché au bord de la pinède, le club house et ses 2 courts en terrasse vous attendent pour taper la petite balle jaune ! Les cours collectifs enfants sont le mardi 17-18h30, mercredi à partir de 9h et jeudi 17-18h30, les cours adultes sont le jeudi soir.

Adhésion annuelle : 53 euros (enfant) 83 euros (adulte)
L'adhésion comprend la licence fédérale, l'accès aux courts, l'assurance, les avantages licencié FFT et bien plus encore avec nos partenaires YVES SPORT et GO SPORT... Les cours collectifs ou individuels sont en plus à régler auprès du moniteur diplômé d'état (DE). Possibilité de prendre des cours particuliers.



Moniteur **Noël RAYSEQUIER 06.63.84.44.79**
tennisclubtavel@gmx.fr



SPORT

ETOILE SPORTIVE TAVEL BOULES

L'Etoile Sportive de Tavel section Boules est une des plus anciennes association de Tavel. Elle est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal et organise tout au long de l'année des concours



de Pétanque ouverts à ses adhérents ainsi que plusieurs concours officiels FFPJP qui accueillent des joueurs de tous les départements environnant le Gard.

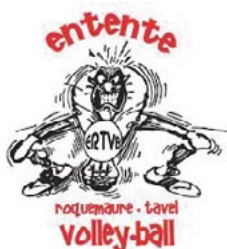
Tous les vendredis après midi un concours réservé aux adhérents est organisé à la pinède de Tavel, les **8 et 11 novembre** un concours de pétanque et de belote sont organisés ouvert à tous et des rencontres avec d'autres clubs ont lieu ainsi que des journées adhérents et famille qui confortent l'esprit de convivialité essentiel au fonctionnement du Club.

Le Club participe également aux différents championnats organisés par la FFPJP.

Informations :

Didier Flaender, Président – **06 63 49 30 78**

Ludovic Bottreau, Trésorier – **06 07 41 03 39**



SPORT

LE CLUB ROQUEMAURE VOLLEY BALL (RVB)

est une association type 1901 créée en septembre 2006 par trois passionnés de volley :

Henri Roussillon, Fabien Cuvelier et Jean-Pierre Lespagnol

Le club comptait 2 équipes à cette époque (1 en Loisir Déténtente et 1 en Loisir Elite). Nous avons eu la chance et l'honneur d'avoir comme parrain Sébastien Tournier, qui nous restera fidèle.

Cette aventure continua jusqu'en 2010 où le club se rebaptisa **ERTVB** (Entente Roquemaure Tavel Volley Ball) et ce jusqu'à aujourd'hui.

Cette même année nous avons créé une école de volley appelé les « Smashy's », comprenant les sections poussins et benjamins, des équipes prometteuses. Nos poussins

champions de Vaucluse 3 années consécutives, nos benjamins en 2018 avec un classement très honorable lors du tournoi international de Hyères.

Au fil des années, sont venus se greffer des équipes masculines et féminines de Beach qui ont fini chacun champion Départemental en 2014. Ainsi que 1er du championnat Corporal en 2012.

Ces dernières années, le club a eu l'opportunité d'accueillir une **ostéopathe, Melle Marine ETTORI** qui suivi notre équipe départementale féminine pendant 2 années. Mais également de permettre la création d'une équipe M17 filles suite à une vingtaine de nouvelles recrues.

Nos fidèles sponsors sont la première source de nos revenus depuis de nombreuses années et nous les remercions.

Mr Grossi Yannick, président du club ERTVB depuis 2 saisons, et ses membres actifs, continuent de faire pérenniser le volley et ses adhérents.

QUELQUES ASSOCIATIONS SPORTIVES (...)

SPORT

ES TAVEL FOOT

La saison dernière, ES TAVEL a été marquée par du renouveau. En effet, après deux belles saisons au sein du club, Florian ANDRE a passé le flambeau de la présidence à Lucie ARNAUD, déjà très impliquée dans la vie du club depuis quelques années.

Cette dernière est très bien entourée. Pierre CRUZ trésorier, Martine BENABBAS et Manu SANCHEZ (membres actifs) sont très présents depuis plusieurs années !

Le club ne serait rien sans les 50 enfants licenciés et surtout sans les éducateurs Ahmed LAARAS, Redouan OUELAOUCH, Rachid FAKRET qui sont toujours très impliqués dans leur rôle d'éducateur et d'entraîneur depuis de nombreuses années ! En début de saison 2019-2020, chaque enfant licenciés (à partir de 5 ans) a reçu son pack. Ce dernier est composé d'une tenue entraînement (maillot, short, chaussettes), d'un survêtement complet et d'une tenue de match (short et chaussettes).

Cette année, nous avons eu l'immense joie d'accueillir Sébastien DURAND au sein du club ! Tavellois pure souche, Seb s'occupe de la section BABY-FOOT (enfants de 3/4 ans) le samedi matin. A compter de septembre, c'est notre trésorier, Pierre, qui prendra la suite de cette catégorie.

Depuis septembre, le club a déjà mis en place et réalisé plusieurs projets.

Le premier s'est déroulé le 29 septembre 2019. Les enfants licenciés ont eu l'immense joie d'escorter, sur la pelouse du Stade des Costières, les joueurs de foot professionnels du NIMES OLYMPIQUE avant le coup d'envoi du match NIMES OLYMPIQUE / ST ETIENNE. Les plus grands, ont quant à eux, eux l'honneur de participer au challenge de tirs au but à la mi-temps contre le Club de Cavillargues. Le 30 octobre 2019, 23 licenciés, accompagnés des éducateurs et certains papas volontaires, se sont rendus au Stade LOUIS II à Monaco pour assister au match de la Coupe de la Ligue MONACO/OM. Leur sourire en disait très long sur la joie qu'ils ressentaient et cela était le plus important pour les éducateurs Ahmed, Redouan et Rachid. Un superbe moment pour les enfants et aussi les papas.

ES TAVEL a aussi organisé, pour une nouvelle année encore, le TELETHON au stade de Tavel le samedi 7 décembre 2019. Cette année le montant versé au TELETHON a été exceptionnel ! Merci à toutes et tous !

Début janvier a eu lieu le Week-end tournoi Futsall où le club a accueilli pas moins de 30 équipes venues du département mais aussi des départements alentours. Malheureusement, la saison n'a pas pu se terminer par notre super tournoi en extérieur. Mais ce n'est que partie remise !! RDV en 2021 !!

Le Club ES TAVEL tient à remercier les commerçants de Tavel pour leur réactivité, implication et professionnalisme lors de nos demandes et manifestations.

De plus, un énorme merci aux fidèles sponsors du Club, qui cette année, ont participé à renouveler tous les maillots de match. Pour cela, merci au GARAGE LAGIER à Tavel, aux restaurants BUG'S BURGER (Avignon) et KALY SUSHI (Les Angles) et bienvenue à notre nouveau sponsor LAGIER et FILS Plomberie (Villeneuve).

Nous vous rappelons que les entraînements ont lieu tous les mercredis pour les enfants de 5 à 10 ans et tous les samedis pour le Baby-foot. **Tous les enfants sont les bienvenus !! Prendre contact avec Lucie au 06.08.66.31.80 pour plus de renseignements.**

Le club est en perpétuelle évolution et est sans cesse à la recherche de bénévoles et de papas ou mamans passionnés par le football et/ou le monde associatif pour s'investir ou venir entraîner nos petites stars de ES TAVEL.

Pour cette saison, encore, nous manquons cruellement d'éducateurs ou tout simplement de papas aimant le foot et souhaitant transmettre leur passion pour le ballon rond aux plus petits !

ES TAVEL, une histoire de cœur, une histoire d'amitié, une histoire de passion, une histoire de challenge...

Lucie ARNAUD – Présidente



SPORT**LE JUDO/JU-JITSU CLUB DE TAVEL**

Le Judo/Ju-Jitsu club de Tavel va fêter cette saison ses 30 ans d'existence. C'est en 1990 que Franck PELLEGRINO, toujours enseignant au club, a créé le Judo Club de Tavel qui compte aujourd'hui plus de 70 licenciés de 4 ans à adultes.

Plus qu'un club, notre association est une véritable école de la vie où chacun pourra s'épanouir à son rythme dans une ambiance conviviale et familiale.

Le judo/Ju-Jitsu club de Tavel-Lirac, avec ses excellents résultats, représente le village à tous les niveaux de compétition de la fédération Française de judo (départemental, régional, inter-régional et national), c'est aussi une section JU-JITSU Ado/Adultes loisir (Self défense) dynamique et conviviale.

Fort de ses 30 années d'existence, le Judo Club de Tavel c'est aussi des ceintures noires entièrement formées au sein de l'association, et qui n'hésitent pas à se mettre au service des plus petits. Au travers de son code moral

(politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié) le Judo apprend à canaliser son énergie tout en respectant des valeurs morales essentielles à la pratique de toutes activités physiques.

Les professeurs, Franck 6ème Dan, Laurent 4ème dan et Agnès 4ème dan, tous diplômés d'Etat (DEJEPS et BP-JEPS) vous donnent rendez-vous tous les Mardis, Vendredis et Samedis au Dojo de Tavel. Pour les nouveaux, une séance d'initiation offerte.

Renseignements**Judo Ju-Jitsu :**

06 63 43 78 62 ou 06 26 01 64 85

Baby Judo 4-5 ans :

Agnès 06 70 65 39 02

mail : monclubdejudo1@gmail.com**LES RANDONNEURS DE TAVEL**

« Si tu n'arrives pas à penser, marche ;
Si tu penses trop, marche ;
et Si tu penses mal, marche encore »
Jean Giono.

La randonnée pédestre est à la fois un sport et un loisir de découverte, à la portée de tous (sportif ou non) : une paire de chaussures et un sac à dos et vous voilà prêt... **Ne pensez plus seul, venez nous rejoindre pour marcher....**

Randonnée à la journée dans les environs de Tavel environ 1 dimanche sur 2 selon planning établi.

Découverte de la région dans une ambiance conviviale. Parcours accessible à tous les niveaux (adultes uniquement).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

Georges MAIRESSE
Chemin de la croix d'Alix - Tavel
Tel :04 66 33 89 03

LES ASSOCIATIONS TAVELLOISES**LES ASSOCIATIONS CULTURELLES****ANIM' TAVEL**

GALLO Céline - 06.33.08.50.41

Association des Parents d'Elèves

REGNARD Elodie - 06.71.55.41.43

CHORALE CANTAVEL

DESCOUT Anne Marie - 06.42.42.78.84

CLUB SOLEIL AUTOMNE

CHARMASSON Noémie

04.66.50.20.90/06.85.79.28.41

COMMANDERIE DE TAVEL

TRIBERT Sylvie - 04.66.50.24.10

DE MÉMOIRE ET DE CŒUR

AMAR Murielle

04.66.50.2464/06.87.08.19.35

FNACA

RICOL Georges - 06.21.57.82.43

INDIANITES

CAYOL Pierre - 04.66.50.07.60

LES DONNEURS D'ESPOIR

GAYRAUD Patrick - 04.66.50.06.75

LES SYLVESTRES

CHAUNAC Pascale - 06.75.89.29.17

MA POUR TOUS

LAPOIRIE Anaëlle - 06.40.49.39.30

SOLE MYO

SANCHEZ Brigitte - 06.71.31.89.97

SPEAK ENGLISH IN TAVEL

HOTE Myriam

04.66.50.40.15/06.33.62.83.63

TAVEL AVENIR PATRIMOINE

TERNISIEN Xavier - 06.79.49.30.57

URGENT CRIER

BENEDETTO Pascale

04.66.50.05.33/06.84.11.17.36

VESTIBULLES

DUPONT-FRACHE Annie

04.66.50.42.75/06.33.98.03.08

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**BADMINTON**

DAANEN Jean pierre - 06.79.37.28.49

BASKET CLUB

PERROT David - 06.25.73.12.58

DANSING TAVEL

CHELLY Inès - 06.09.88.74.28

ERTVB

GROSSI Yannick - 06.17.12.70.98

EST BOULES

FLAENDER Didier - 06.63.49.30.78

EST FOOT LOISIRS vétérans

MORANTE Olivier - 06.19.16.86.42

EST FOOT TAVEL jeunes

ARNAUD Lucie - 06.20.49.15.62

EVENT S SPORT ET SANTE

BIYAMOU Julie - 06.63.13.99.58

FIT N FUN POUR TOUS

BECARRIA Stéphanie - 06.84.00.85.57

HANDI CLUB NIMOIS

CUOZZO Donatella

donatella.cuozzo@orange.fr

HBC HANDIABLES

SOUQUE Thierry

tsouque@orange.fr

JOG IN NATURE

THIRIOT Stéphane - 06.71.59.65.30

JUDO CLUB

PELLEGRINO Franck - 06.63.43.78.62

LA CHASSE SAINT HUBERT

JUSSIEN Didier - 06.80.93.23.15

LE GANT D ARGENT**LES RANDONNEURS DE TAVEL**

MAIRESSE Georges - 04.66.33.89.03

OXYGENE

EVE Dominique - 06.22.75.30.70

PILATES FORMES TENNIS

BERAUD Julien - 06.07.06.15.19

AUTRES**VALLONGUE GENESTIERE**

ESTEVENS José

vallonguegenestiere@gmail.com

SYNDICAT AOC TAVEL

CHAUDEYRAC Christophe - 04.66.50.32.34

LES VIGNERONS DE TAVEL

BERGEROT Jeanne - 04.66.50.03.57

FOCUS (...)



DIVERS

COMMANDERIE DE TAVEL

Créée le 21 mai 1968, cette association de la loi 1901, la Commanderie de Tavel, maintient son but «défendre la cause du vin de promouvoir sa consommation dans les conditions idéales de dégustation et d'appréciation et plus particulièrement en ce qui concerne les crus des vignobles de TAVEL». Avec toute sa passion, elle porte haut la bannière du Premier Rosé de France, elle contribue au rayonnement de son appellation AOP à travers le monde.

salle des fêtes de Tavel. C'est la seule confrérie qui se distingue pour avoir une reine en cape blanche, elle offre le taste-vin aux membres d'honneurs et l'habit aux chevaliers lors des différents chapitres. La reine ouvre le défilé à côté de la bannière, défiles bachiques que suivent les chevaliers en habit apparat, cape rouge et surplis vert, chapeauté d'un couvre-chef aux couleurs de la vigne. Tout au long de l'année, Ils portent fièrement la gloire au vin de Tavel»

«Tavel, prince des vins du Languedoc, Tavel du Rhône à la Gironde, et de la Bourgogne au Médoc »

Elle se compose de Chevaliers qui tous doivent être dégustateur diplômé. La confrérie se compose en 2020 de trente-cinq chevaliers. Dans deux précieux livres d'or, sont marquées à jamais, les signatures d'illustres personnalités et de deux mille membres d'honneurs en France qu'à l'étranger (Belgique, Suède, États-Unis). L'obtention du titre de chevalier n'est en rien honorifique puisque chaque impétrant doit justifier de six semaines de stage à l'école de dégustation de Tavel et prêter serment à la cause du Tavel et s'engager à porter haut et fort la couleur unique de ce vin Rosé.

La Commanderie de Tavel a évolué avec le 21^{ème} siècle, son équipe dirigeante mène avec toujours autant de passion cette confrérie, a mis au goût Rosé son école de dégustation, mariant vin et gastronomie, elle apporte dans le tissu associatif de son village toute la tradition au sein de ce patrimoine ancestral.

EN 1999, elle crée un concours des vins de Tavel, les producteurs qui le souhaitent présentent le millésime naissant. Un challenge « Cuvée du Printemps » qui se distingue au fil du temps, 240 élevés de l'école de dégustation, une partie élisent l'heureux vainqueur du millésime au sein d'un domaine viticole de Tavel, ou convivialité et amitié se marient avec bonheur autour de ce vin fédérateur.

Son chapitre annuel marque la fête du Tavel, au printemps la Commanderie de Tavel intronise chevaliers et membres d'honneurs dans une cave de producteurs, cet officiel et joyeux cérémonial contribue à marquer son but, porter haut le vin de Tavel

Un dîner de gala finalise cette manifestation annuelle, ce dîner de prestige concocté par de grands chefs maîtres ouvriers de France dans la

Cette année 2020 sera très certainement une année blanche pour nos activités et manifestations. Nous résisterons face à cette pandémie, nous aurons sans aucun doute une possibilité d'avenir renouvelée pour notre confrérie.

Dès que LE COVID 19 sera derrière nous, comme toutes les associations qui ont subi de plein fouet cette mise en sommeil à cause de cette terrible pandémie CORONAVIRUS, nous serons là pour porter haut le Tavel « premier rosé de France »

La Présidente Sylvie Tribert

commanderiedetavel@laposte.net



DIVERS

VALLONGUE GÉNESTIÈRE

L'association « Vallongue - Génestière » est née récemment et vise à créer du lien entre les habitants du quartier, animer et coordonner les actions de voisinage.

COMPÉTENCES & PARTAGES



BALISAGE DES SENTIERS

Comme vous avez certainement pu le constater, un balisage a été mis en place dans le village par l'Agglomération du Gard Rhodanien. Ce balisage de sentiers a été aménagé afin que tous les villageois puissent découvrir de nouveaux sentiers mais également pour les touristes en visite sur notre village ; cela concerne principalement des itinéraires accessibles à pied.

Le balisage peut être amélioré et enrichi à tout moment par le village alors n'hésitez pas à nous faire part de nouveaux chemins, sentiers...

A noter que ce balisage sera en accord avec le cartoguide qui sortira probablement au cours du 1er trimestre 2021.

Pour information, chaque cartoguide propose une cartographie simplifiée du réseau de sentiers du territoire concerné. Présentant chacun de 100 à 300 km de sentiers balisés ainsi que des sites de pratiques de pleine nature, des balades, randonnées itinérantes sur plusieurs jours, sentiers d'interprétation sont également proposés, l'utilisateur peut donc suivre une des propositions... ou composer lui-même son parcours. Les réseaux de chaque cartoguide étant «interconnectés», des centaines de combinaisons sont alors possibles, pour un parcours unique et adapté aux envies de chacun.

Enfin, les sentiers et sites d'activités de pleine nature présents sur ce guide répondent à la charte de qualité du label «Gard Pleine Nature» qui signe l'engagement du Conseil Départemental du Gard et de ses partenaires dans la connaissance, la préservation des espaces naturels et le développement maîtrisé des activités de pleine nature.



COWORKING

L'Office des entreprises de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ouvre un espace de coworking à Bagnols sur Ceze.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien travaille au monde de demain et a lancé son premier espace de coworking. Cet espace propose des postes nomades en open-space, des bureaux, des espaces dédiés à la réflexion, à la réunion...

Le coworking permet de promouvoir de nouvelles pratiques et de soutenir une communauté de travailleurs indépendants qui contribuent à une économie plus écologique et solidaire.

Les avantages sont nombreux car cette nouvelle forme de travail permet plus de flexibilité, une réduction des coûts d'hébergement, l'accès à des équipements de qualité, des opportunités de travail avec d'autres indépendants et une mise en réseau qui permet d'éviter l'isolement.

<http://www.officedesentreprises.fr/index.php/actus/255-l-espace-de-coworking-de-l-office-des-entreprises-est-ouvert>



AGGLO MOBILE

Nous accueillons 2 fois par mois, le mardi matin sur la place du marché, L'Agglo Mobile : service mis en place par la communauté d'agglomérations du Gard Rhodanien afin de vous aider dans vos démarches administratives.

VOS ÉLUS

Une équipe dynamique
à votre service !



Claude PHILIP

Prestataire de Service
en viticulture

Bernard JULIER

Retraité COGEMA

Richard BERMOND-GONNET

Responsable Achat

Franck BOURGADE

Viticulteur

Florian ANDRÉ

Vigneron



Pascale HERNANZ

Assistante Maternelle

Christelle ROCHER

Adjoint Administratif

Séverine FLORENSON

Conseillère de vente BIO

Marguerite LE BIHAN

Retraîtée la Poste

Céline CHARLES

Assistante de Direction
Opérationnelle

CLAUDE PHILIP : Maire

- Président du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
- Délégué au SLP30

A impliqué dans chaque projet de la commune

BERNARD JULIER : Premier Adjoint

- En charge de la relation avec la Communauté d'Agglomérations du Gard Rhodanien (CAGR) et du troisième âge
- Vice-président de la CAGR délégué à la petite enfance, la jeunesse et les enseignements artistiques.
- Délégué au Syndicat Mixte à cadre départemental d'Électricité du Gard (SMEG)

A choisi de s'impliquer dans : appels d'offre, Sécurité, nos Aînés

PASCALE HERNANZ : Deuxième Adjointe

- En charge de la communication et de la vie locale
- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : communication, associations, culture, manifestations (fêtes et cérémonies), périscolaire, jeunesse, nos Aînés

RICHARD BERMOND-GONNET : Troisième Adjoint

- En charge des finances et de l'administration générale
- Délégué au CNAS (Centre National d'Action Sociale)

A choisi de s'impliquer dans : finances, appels d'offres, ressources humaines, sport

CHRISTELLE ROCHER : Quatrième Adjointe

- En charge de l'éducation

A choisi de s'impliquer dans : périscolaire, jeunesse, CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

FRANCK BOURGADE : Cinquième Adjoint

- En charge de l'aménagement du village
- Délégué au Syndicat à vocation unique de l'YEUSERAIE
- Délégué suppléant à la Fédération Nationale des Communes Pastorales
- Président AFR
- Gestion DFCI

A choisi de s'impliquer dans : voirie, aménagement du village, agriculture, urbanisme

SEVERINE FLORENSON : Conseillère Municipale

- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : périscolaire, jeunesse, CMJ, nos Aînés

FLORIAN ANDRE : Conseiller Municipal

- Délégué au syndicat AB CEZE
- Délégué à l'Association Nationale des Elus du Vin (ANEV)

A choisi de s'impliquer dans : agriculture, aménagement du village

MARGUERITE LE BIHAN : Conseillère Municipale

- Déléguée suppléante au SMEG

A choisi de s'impliquer dans : appels d'offres, finances, communication, culture, aménagement du village

VOS ÉLUS

Le 28 juin 2020, lors du second tour des élections municipales 2020, vous avez élu 19 candidats : 15 de la liste « **Avec Vous pour Tavel** » et 4 de la liste « **Tavel Avenir** ».

Lors du conseil municipal du 03 juillet, Mr Claude Philip a été réélu Maire de Tavel et Mmes Pascale Hernanz, Christelle Rocher, ainsi que Messieurs Bernard Julier, Richard Bermond-Gonnet et Franck Bourgade ses 5 adjoints.

Nous vous présentons vos élus. Il nous semble important que vous sachiez à quels élus vous adresser en fonction des sujets qui vous interpellent. Etre élu, comme le précise la « charte des élus » lue par le Maire lors du premier conseil municipal, est de poursuivre le seul **INTERET GENERAL**.

Il a été proposé à l'ensemble des élus de se positionner sur les sujets pour lesquels ils souhaitent s'investir et s'impliquer. Des équipes « coiffées » par le Maire et ses adjoints, se sont mises en place rapidement afin de travailler efficacement pour le bien-être du village et de ses habitants.



Xavier TERNISIEN
Gérant de
patrimoine
immobilier



Jacques BARAC
Cadre
commercial



Richard SOUCHE
Directeur
administratif
d'une pme



Anne-Marie MARTINEZ-ANDRIER
Infirmière
retraîtée

Opposition, liste « Tavel Avenir »

JEAN-PIERRE DAANEN : Conseiller Municipal

- Délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (SMIG)
- Délégué au Syndicat à vocation unique de l'YEUSERAIE
- Correspondant défense

A choisi de s'impliquer dans : Sécurité, sûreté, associations sportives, cérémonies

CELINE CHARLES : Conseillère Municipale

- Déléguée suppléante au Lycée Jean Vilar
- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : Péri-scolaire, jeunesse, culture, communication, aménagement du village, associations

PASCAL ROZIER : Conseiller municipal

- Délégué au SMEG

A choisi de s'impliquer dans : Péri-scolaire, jeunesse, communication, aménagement du village, urbanisme, associations, sport

FLAVIE CAYOL : Conseillère Municipale

- Déléguée au syndicat du lycée Jean Vilar
- Déléguée suppléante au SMEG
- Déléguée à la Fédération Nationale des Communes Pastorales
- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : communication, culture, associations, péri-scolaire et jeunesse, aménagement du village urbanisme, voiries, agriculture

VINCENT GRIEU : Conseiller Municipal

- Délégué au SIIG
- Délégué au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE)

A choisi de s'impliquer dans : voiries, communication, culture, urbanisme, gestion DFCI

MARINA BARETTINI : Conseillère Municipale

- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : péri-scolaire et jeunesse, associations, sport

XAVIER TERNISIEN : Conseiller municipal

A choisi de s'impliquer dans : urbanisme

JACQUES BARAC : Conseiller municipal

A choisi de s'impliquer dans : urbanisme, restaurant scolaire

RICHARD SOUCHE : Conseiller Municipal

A choisi de s'impliquer dans : appels d'offres, finances, péri-scolaire

ANNE-MARIE MARTINEZ-ANDRIER : Conseillère municipale

- Elue au CCAS

A choisi de s'impliquer dans : Nos Aînés

ÉCOLOGIE CITOYENNETÉ



PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE

Lutte concertée contre la prolifération du Frelon Asiatique

C'est grâce aux alertes des apiculteurs, mais aussi de simples particuliers ou par les collectivités, que nous pouvons gérer le recensement au plus juste. C'est un gros travail de validation qui mobilise une dizaine de bénévoles plus de six mois de l'année. Quatre référents du GDSA 30 sont équipés de perches pour la destruction des nids ; un cinquième référent expérimente la destruction au Pistolet Insecticide Longue Portée et, en fonction de nos finances, nous devrions investir dans ce procédé pour les nids situés au-dessus de 15m. La saison des recensements se clôture au 31 Mars ; le bilan intermédiaire chiffre actuellement environ 400 nids repérés dont 210 détruits. C'est donc une baisse sensible par rapport à 2018, mais avec des secteurs à concentration inquiétante.

Repérage et destruction des nids primaires

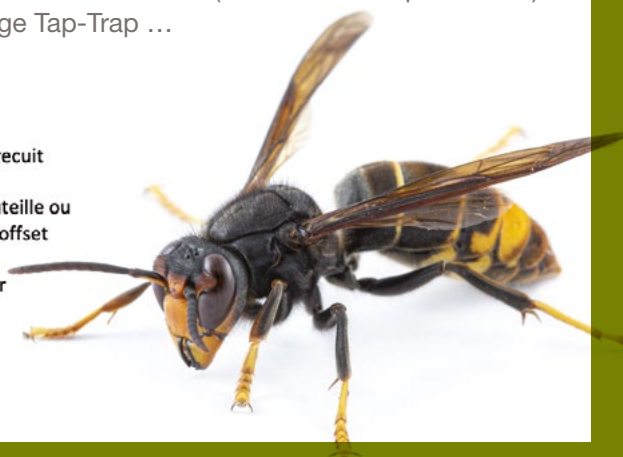
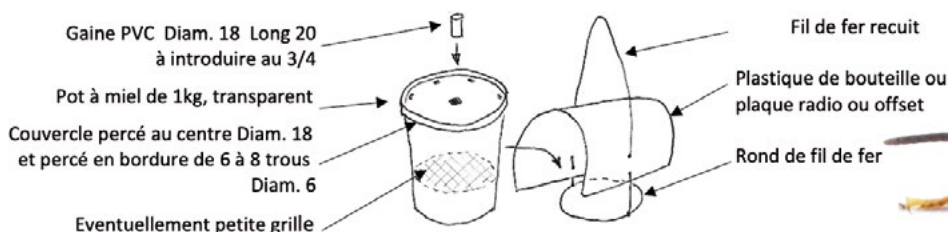
La fondatrice, frelon femelle fécondée ayant réussi à traverser l'hiver, débute toujours sa ponte dans un « nid primaire » vers le 15 Avril chez nous ; de la grosseur d'une orange, percé vers le bas, il est toujours implanté suspendu, à l'abri et bien exposé (genre terrasse couverte, préau, hall d'entrée, grange, ...) ; pendant un mois il n'y a qu'un frelon qui travaille. Sa destruction doit intervenir de nuit car il faut tuer impérativement le frelon dans le nid ; un bénévole peut se charger gratuitement de cette destruction.

Signalez dans tous les cas votre découverte au 06 31 36 95 96.

Installation et entretien des pièges

De par ses odeurs, le rucher est un lieu attractif pour les fondatrices et donc un endroit à privilégier pour la pose de pièges ; il y a aussi la proximité des nids de l'année antérieure. Deux à trois pièges par rucher sont largement suffisants. C'est l'efficacité du piège qui importe, et donc l'attention et l'entretien qu'on lui prodigue (ne pas hésiter à tester simultanément plusieurs pièges), les visiter et réalimenter régulièrement, tous les 5-7 jours (bière brune et cassis avec en plus quelques frelons laissés lors des recharges).

- Suivi et recensement des captures : nous vous proposons de participer au réseau de recensements des captures, recevoir plus d'informations et avoir les synthèses. Inscription sur : francois.barnouin@free.fr
- Exemple ci-dessous d'un piège efficace et facile d'utilisation, mais la simple bouteille suspendue par le bouchon, percée de deux trous de 2 cm sur un axe situé juste sous le cône (à obscurcir de préférence) marche bien, ainsi que les pièges cloches à guêpes ou le piège Tap-Trap ...



NETTOYONS LA NATURE

Le 19 septembre, vous avez été nombreux à participer à la JOURNEE MONDIALE DE NETTOYAGE DE LA NATURE : « World Cleanup Day » que nous avons co-organisé avec l'agglomération du Gard Rhodanien ainsi que les associations « World Clean Up Day », « Knet Partage », « Agissons pour le Climat » et « Itinéraire 16 ».

Garder chaque jour la nature propre est l'affaire de tous. Il suffit pour cela de faire preuve de civisme en jetant ses débris dans les containers adaptés et non dans la nature !

Cet évènement nous a permis de sensibiliser la population et nous espérons, amorcer une habitude pour certains, à participer à l'entretien du village en se comportant avec bon sens et respect.

Entretien de la beauté de notre village et de notre environnement n'est pas QUE le travail des employés municipaux, qui, soulignons-le, œuvrent chaque jour avec brio au fonctionnement du village.

C'est le travail d'un collectif, de citoyens.



UN GESTE SIMPLE À FAIRE POUR LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LE PORTE-MONNAIE !

Stationnés sur un parking, devant l'école ou le temps d'un appel téléphonique, des automobilistes adoptent la mauvaise habitude de laisser tourner le moteur de leur véhicule. C'est un geste lourd de conséquences :

- Mauvais pour la santé
- Génère des nuisances sonores
- Accentue le changement climatique et la pollution
- Entraîne un gaspillage de carburant et d'argent
- Néfaste pour le moteur du véhicule

Il suffit donc d'un geste simple et d'accepter de faire quelques concessions : Arrêter le moteur de son véhicule. Cela sera bénéfique pour la sécurité de tous, réduira les risques pour notre santé,

stoppera les nuisances sonores qui peuvent créer un accident lié au fait que les enfants ou les automobilistes peuvent être perturbés par tous les moteurs en marche, améliorera la qualité de l'air, diminuera les changements climatiques, protégera le moteur de votre voiture et vous fera économiser sur l'essence.

De plus, laisser tourner son moteur à l'arrêt est interdit en France et est passible d'une amende. Le moteur doit être coupé lorsque l'arrêt peut se prolonger, par exemple pour déposer des passagers ou des marchandises.

Alors faisons un effort et adoptons une attitude civique et consciente et peut être favoriser la marche à pied qui est bénéfique à tous points de vue.

COUPE DE BOIS À TAVEL

Depuis 1964, l'ONF (office national des forêts) œuvre pour assurer la pérennité et la vitalité de nos forêts. Ce qui nous vaut la troisième place des pays les plus boisés d'Europe après la Suède et la Finlande.

Mais pour préserver cette richesse qui nous entoure, l'ONF informe les communes et fait appel à des forestiers afin d'assurer « la gestion durable des forêts ».

C'est pourquoi, dès le mois d'octobre 2020 sur le secteur de « Malmont », la Société Donnadiu installée à Rochefort du Gard intervient et identifie les arbres à couper par l'opération du « martelage ».

Par la suite, les forestiers vont débroussailler l'espace défini soit 7, 71 hectares (lierre, genêts...), puis couper les chênes présents à 60 cm de hauteur afin d'assurer leur repousse.

D'ici quelques années, cette action va permettre de préserver l'environnement, d'assurer la vitalité du lieu, de favoriser l'épanouissement et la croissance harmonieuse des arbres ; l'écosystème et la biodiversité seront sauvegardés et

maintenus.

Le public pourra être accueilli en toute sécurité.

La coupe de bois, une fois évacuée sera vendue aux enchères à Uzès et une partie des bénéfices sera reversée à la commune afin de financer notamment différents projets environnementaux.



GÉNÉRATIONS TAVEL / ÉTAT-CIVIL

Actualités et informations les générations :
nos anciens et notre enfance.



COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le CCAS confectionne des colis de Noël pour nos aînés en se fournissant auprès de nos commerces locaux. Cette année, ces colis n'ont pas pu être distribués au cours du repas annuel offert à nos aînés (celui-ci ne pouvant hélas pas avoir lieu en raison de la crise sanitaire). Les colis ont donc été livrés à leur domicile par les membres du CCAS.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée par un petit comité dans le respect des règles sanitaires. Monsieur le Maire a lu les textes officiels et cité le nom des soldats décédés en 2020 au cours d'opérations extérieures. Une minute de silence a été observée en mémoire des soldats tombés pour la France.

Afin de respecter la jauge recommandée de **6 personnes**, seuls le Maire, quatre de ses adjoints et le Porte Drapeau étaient présents. Nous comprenons la déception de certains d'entre vous qui ont l'habitude d'assister aux commémorations et d'effectuer ainsi le devoir de mémoire mais qui ont tout à fait compris l'enjeu de ces mesures sanitaires.

Afin que chacun puisse se recueillir et faire son devoir de mémoire, **il a été recommandé à ceux qui le souhaitent d'accrocher un drapeau national à leur fenêtre et de respecter la minute de silence.**

Nous espérons que les prochaines commémorations pourront se dérouler dans les conditions habituelles.



FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie)

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE COMITE CANTONAL
DE ROQUEMAURE

Ce Comité a été créé au cours de l'Année 1970 par quelques pionniers des communes de ST LAURENT DES ARBRES, de TAVEL et de ROQUEMAURE auxquels se sont rapidement ralliés les Anciens Combattants des autres communes du Canton.

Afin d'officialiser cette création et son intégration à la Fédération Nationale, une Assemblée Générale Extraordinaire a été ouverte en présence de tous les Maires des Communes du Canton dont Mr MABY. Ils avaient tous répondu « Présent » et s'étaient engagés à aider ce Comité par une subvention annuelle de 100 Francs de l'époque.

La commune de TAVEL est représentée par 28 adhérents dont 8 Veuves. Ces adhérents Anciens Combattants ont été très actifs au sein de nos diverses activités. Certains ont occupé des postes « clés » au sein du Bureau. Citons : Monsieur Lucien MONTANARI - Président de 1980 à 1986. Monsieur Claude JAMME - Président de 2005 à 2010. Monsieur Yvon PALLIER - Secrétaire et correspondant local. Monsieur Michel ROMAN - Membre du Bureau et Porte Drapeau. Actuellement c'est Monsieur Aimé ROUDIL - Membre du Bureau et correspondant local.

Le Comité œuvre pour rendre les honneurs auprès des familles lors du décès d'un Ancien Combattant et se rapproche des veuves pour leur apporter un soutien moral et une aide ponctuelle selon les besoins auprès du Fonds Social de la FNACA du GARD mais aussi auprès de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants du Gard) « Organisme d'état ».

Le Comité est présent lors de la commémoration du 19 Mars 1962 (date de cesser le feu en Algérie)

Le bureau du Comité tient à remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'accueil chaleureux qui lui, est prodigué lors de ses diverses demandes.

Devant l'évolution du COVID 19 qui ne va pas dans le bon sens, les activités retenues pour cette fin d'année 2020 ont été annulées dans un souci de prudence sanitaire.

L'année 2021 sera-elle meilleure ? Il faut l'espérer !

Monsieur Georges RICOL 25, rue du 8 mai 1945 30150 ROQUEMAURE Tél 06 85 62 71 62



CAMPAGNE DE VACCINATION COVID

La campagne de vaccination a commencé depuis le 18 janvier 2021.

Chaque Tavellois âgé de 75 ans ou plus est prioritaire à la vaccination anti-covid 19. Il vous appartient, si vous souhaitez en bénéficier, de prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination.

PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE

0 809 54 19 19

Service & appel
gratuits

CENTRE DE VACCINATION GRAND PUBLIC

Centre culturel Léo Lagrange, salle D, Place Flora Tristan 30200 Bagnols-sur-Cèze

Prise de rendez-vous par INTERNET

• Vous pouvez prendre rendez-vous par la plateforme **www.sante.fr**.

En cliquant sur le centre le plus proche de chez vous, un lien hypertexte renverra l'utilisateur sur l'adresse **www.doctolib.fr** pour réserver ses deux créneaux de vaccination : l'un pour la 1^{ère} injection, l'autre pour le rappel. Il faudra que vous confirmiez ce second rendez-vous.

Un entretien préalable à la vaccination sera effectué lors du rendez-vous afin de vérifier l'éligibilité à la vaccination de la personne. Il est possible au préalable de se rendre chez votre médecin traitant qui fournira un « **certificat d'éligibilité à la vaccination** ».

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Maddie DESAGA** née le 29/12/2019 à Avignon (84)
- **Amira AGHARCHOUH** née le 02/01/2020 à Bagnols sur Cèze (30)
- **Illan AMADOR** né le 25/01/2020 à Avignon (84)
- **Lyana GORLIER** née le 01/02/2020 à Avignon (84)
- **Riham BAROUDI** née le 19/03/2020 à Avignon (84)
- **Paul BRUNET** né le 31/03/2020 à Avignon (84)
- **Eléas IBANEZ** né le 01/04/2020 à Avignon (84)
- **Diane DELORME** née le 19/05/2020 à AVIGNON (84)
- **Milan BARKAT** né le 11/06/2020 à Avignon (84)
- **Kali PAWLOWSKI** né le 20/06/2020 à Avignon (84)
- **Antonin BECCARIA** né le 20/06/2020 à Bagnols sur Cèze (30)
- **Kelya MORITZ** née le 14/07/2020 à Montpellier (34)
- **Rayan SALLERIN** né le 16/07/2020 à Avignon (84)
- **Ambre CARPENTIER** née le 29/07/2020 à Avignon (84)
- **Sarah LEFRANCOIS** née le 22/08/2020 à Avignon (84)
- **Flora BOUSQUEL** née 24/08/2020 à Marseille (13)
- **Joé GIANNECHINI** né le 31/08/2020 à Avignon (84)
- **Lého PATIN** né le 14/09/2020 à Avignon (84)
- **Joé AMOROS** né le 06/10/2020 à Avignon (84)
- **Chris AVRIL** né le 26/10/2020 à Avignon (84)
- **Hinaiti BOSCHIERO** née le 08/12/2020 à Nîmes (30)
- **Syrius CHAINE BOUTONNE** né le 13/12/2020 à Avignon (84)
- **Sohan NANTY** né le 19/12/2020 à Avignon (84)

MARIAGES

Toutes nos félicitations et vœux de bonheurs aux jeunes mariés

- Le 20/06/2020 **Vincent CHABBERT et Charlène GIRARD**
- Le 20/06/2020 **Luc RESTELLI et Isabelle PESSY**
- Le 11/08/2020 **Didier JUSSIAN et Elise BOURGADE**
- Le 03/10/2020 **Jean-Luc FERRIS et Linda MEBARKI**

DÉCÈS

Nous adressons nos condoléances aux familles et amis des Tavellois qui nous ont quittés cette année

- Le 31/12/2020 **Mardig KURKDJIAN**, 86 ans
- Le 20/01/2020 **Thierry GALLET**, 58 ans
- Le 03/03/2020 **Georges BERTRAND**, 88 ans
- Le 25/03/2020 **Henri ARAGONCILLO**, 84 ans
- Le 03/04/2020 **Marie-José COUDERT**, 69 ans
- Le 11/04/2020 **Pedro GARCIA VALDIVIA**, 60 ans
- Le 22/04/2020 **Geneviève GUILLARD**, 93 ans
- Le 27/04/2020 **Denis CHARMASSON**, 73 ans
- Le 04/05/2020 **Américo IANNUCCI**, 81 ans
- Le 10/08/2020 **Dominique HASSAN**, 76 ans
- Le 27/08/2020 **Lucette GILLES**, 89 ans
- Le 19/09/2020 **José MORENO SANCHEZ**, 77 ans
- Le 05/10/2020 **Fattouch ESSAHANI**, 74 ans
- Le 23/10/2020 **Michel ROMAN**, 83 ans
- Le 29/10/2020 **Juliette SICARD**, 94 ans
- Le 21/11/2020 **Bernard ROSEAU**, 79 ans
- Le 18/12/2020 **Joël JEAN**, 53 ans

UN PEU D'HISTOIRE...

Retrouvez l'histoire de Tavel en images.



LA CAVE COOPÉRATIVE

Au moment des vendanges, en assistant au ballet continu des tracteurs vidant leur chargement de raisins à la cave coopérative, le regard s'arrête sur ce bâtiment qui s'impose par son architecture originale néo-provençale et par sa construction en pierres de Tavel et tuiles avec génoise. Sur le fronton, la sculpture d'Armand Tellier évoquant le Dieu de la Vigne, Bacchus, rieur, gorgé de vin et de raisins, invite à festoyer. Alors remonte un souvenir vu sur des photos de famille et raconté par les Anciens...

C'était en 1938, le 31 juillet, alors que la cave, conçue par l'architecte Henri Floutier, avait à peine un an, le village entier s'était mobilisé pour célébrer le Président de la République, Albert Lebrun, venu inaugurer ce bâtiment d'exception, unique dans la région, où s'élabore l'éminent Vin Rosé, déjà nommé Première AOC en 1936.

Des groupes de jeunes filles en costumes de comtadines, des Alsaciennes - pour honorer sans doute les origines lorraines du Président - et des farandoleurs, participaient à cette fête couleur locale... Couleur Tavel, dira-t-on plus tard, pour mettre à l'honneur ce qui fait la spécificité de notre terroir.

Entrée au patrimoine national en 2013, la cave coopérative, première inscrite aux Monuments Historiques pour raisons architecturales, reste un symbole de notre village. Puisse cet événement de 1938 qui soudait tous les Tavellois rappeler que notre village s'inscrit dans une position remarquable où nous avons tous notre rôle à jouer !

Marie Cayol



EXPRESSION DÉMOCRATIQUE



LE MOT DU MAIRE

Depuis notre élection en juin dernier, l'équipe municipale poursuit les projets en cours et prépare également ceux qui devraient se réaliser durant ce mandat, et qui vous seront présentés lors des différentes parutions, soit dans la Gazette, soit dans le Petit Tavellois.

Certains nouveaux élus découvrent les rouages d'une collectivité et le rythme de travail nécessaire à son fonctionnement.

D'ailleurs, pour maintenir le bon fonctionnement de notre commune, nous devons procéder à une augmentation des taux d'imposition sur le foncier bâti.

Avec une hausse de 5,08% qui a été votée pour porter de 9,92 % à 15 %, le taux communal, c'est l'assurance de rester en phase avec les travaux à réaliser tant attendus par la population, dans divers domaines : sécurité, voirie, aménagement...

S'il était logique pour les élus d'opposition de voter contre cette augmentation, je reste convaincu qu'ils auraient dû s'y résoudre afin de réaliser le programme qu'ils proposaient...

Par contre, je peux saluer leur lucidité au moment du vote de l'augmentation des indemnités des élus, puisque c'est à l'unanimité que cette décision a été prise.

Cette évolution ne représente que l'application de la loi fixée par le gouvernement qui proposait une revalorisation de ces indemnités.

Et il est tout à fait compréhensible que l'État ait reconnu le rôle des maires et adjoints qui restent joignables 7 jours sur 7 et réactifs devant des situations d'urgence, nous l'avons prouvé durant l'année écoulée.

Alors aujourd'hui, malgré une actualité fluctuante liée aux conditions sanitaires actuelles, je tiens à vous dire que si vous nous avez accordé votre confiance, nous allons vous prouver que nous la méritons.

Votre maire.

PAROLE À L'OPPOSITION

Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, le 3 juillet, les élus de Tavel Avenir ont voté contre le relèvement de l'impôt foncier sur les propriétés bâties. Ils ont d'abord considéré que cette décision ne pouvait être débattue maintenant. En effet, elle sera effective dès 2020. L'année de la Covid où nombre d'entreprises, de commerçants, d'artisans, de vignerons, et aussi certaines familles ont été et seront durablement touchés par une crise économique sans précédent.

De plus, il aurait été nécessaire de pouvoir voter en ayant connaissance des documents budgétaires et du plan d'investissement de la commune chiffrant les éventuels besoins de financement. Il aurait donc été plus sage de

reporter une décision en 2021 et c'est pour cela que Tavel Avenir ne l'a pas votée.

Surtout, le volume de l'augmentation de cette taxe est gigantesque : plus de 50% d'augmentation en une seule fois, et dès le mois d'octobre ! Jusqu'à 180 € par an pour une famille ! Lors du même conseil municipal, le maire et les adjoints ont choisi d'augmenter leurs indemnités. Dans ce contexte, il est malheureux que la municipalité n'ait pas fait le choix de la modération fiscale.

NUMÉROS UTILES



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 04.66.50.03.92

Le restaurant est en service durant la période scolaire ainsi que les mercredis et vacances pour l'ALSH.

Les réservations du restaurant scolaire et de la garderie s'effectuent via le site de la mairie : www.mairiedetavel.fr

Une garderie municipale accueille les enfants scolarisés de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 dans les locaux du restaurant scolaire.

Inscriptions :

Mme **Bourgade Elise**, impasse des écoles
04 66 33 50 79

Pour tout ce qui concerne la réservation des repas et garderies une permanence est assurée tous les **lundis de 17h à 19h**.

Pour l'inscription des enfants pour la rentrée scolaire suivante, une permanence est assurée également **tous les mardis de 17h à 19h du 1er septembre au 31 octobre. Période scolaire uniquement**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue du 19 mars 1962 à côté de la mairie.

Ouverte le mardi de 9h30 à 12h30, le mercredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h00 à 18h00. Fermeture annuelle une semaine à Noël et 3 semaines en Août.

Enfance & jeunesse

Un multi accueil pour les 0-3 ans accueille les enfants de façon régulière ou ponctuelle. Cette structure est gérée par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien depuis Janvier 2013. Cette structure peut recevoir jusqu'à 25 enfants à l'heure pour un total de 70 inscrits.

Un centre de loisirs pour les 6/10 ans et les 11/15 ans qui se tient dans les locaux du centre socio culturel et qui fonctionne pendant les vacances scolaires et les mercredis. Un centre de loisirs maternel pour les 3/6 ans qui fonctionne dans les locaux de l'école maternelle pendant les vacances scolaires et les mercredis.
04 66 50 19 03

ÉCOLE MATERNELLE

04 66 50 24 58

Rue Alphonse Daudet

Directeur : M. ELEORE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04 66 50 06 30

Rue Alphonse Daudet

Directeur : M. ACHARD

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

CENTRE DE LOISIRS

Compétence gérée par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien

Responsable : Juliette GARCAS

06 03 52 35 69

j.garcias@gardrhodanien.fr

Le centre de loisirs fonctionne le mercredi toute la journée ainsi que pendant les vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été et propose régulièrement des séjours.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

Compétence gérée par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien

04 66 50 01 88

ma.tavel@gardrhodanien.com

Le multi- accueil « Les petits bouchons » accueille les enfants de 2 mois à 3 ans. Tarifs en fonction des revenus et de la composition de la famille. La capacité d'accueil est de 25 places par heure.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

HERNANZ Pascale

10 Chemin du Petit Tavelet

06 07 48 73 32

JEAN Stéphanie

6 Résidence MARION 213 Chemin des Amandiers

06 74 21 01 63

LAVAUD Naïma

180, Chemin de Vacquières

06 47 10 34 29

MARINO Caroline

260, rue Frédéric Mistral

04 34 47 91 83 - 06 74 45 90 76

MARTIN Fanny

Ancien chemin de Lirac

06 23 78 65 73

PLAULT Patricia

Chemin des oliviers

04 66 50 87 47 / 06 85 02 54 07

REPAS À DOMICILE

Maison de retraite « Les Lavandines » à Roquemaure

04 66 90 31 00

DÉCHETTERIE

Compétence gérée par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

COLLECTE DES DÉCHETS

Mardi et Vendredi : Ordures ménagères

Mercredi : collecte sélectives (poubelle à couvercle jaune)

Composteur collectif

Parking centre du village

En apport volontaire, renseignements en mairie

Attention : les conteneurs ne doivent recevoir que les ordures ménagères. Commencez à effectuer le tri sélectif à votre domicile et utilisez la déchetterie.

PISCINE

Rue du 19 mars 1962

04 66 50 19 01

Ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} septembre de 12h à 19h30

Fermée le lundi

LA POSTE

Rue Frédéric Mistral

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h15 depuis le 6 janvier 2020

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Hôtel du Département

Rue guillemette

30400 NIMES CEDEX 9

04 66 76 76 76

PRÉFECTURE

10 avenue Feuchères, 3000 Nîmes

0 820 09 11 72

Communauté d'agglomération Gard rhodanien

Route d'Avignon

30200 Bagnols sur Cèze

04 66 79 01 02

TRANSPORT LIO

0810 33 42 73

SERVICES DE SANTÉ

Médecin

Martine CHASSANDRE BAROZ

Médecine générale

Pôle médical - Route de la commanderie

Les Carteresses - 30126 TAVEL

04 66 82 48 71

Psychothérapeute

Philippe TEISSIER

Psycho Somatothérapeute

83 chemin de Cravailleur - 30126 TAVEL

04 66 50 41 27

Kinésithérapeute

Ostéopathe agréée

Franz LIEGL

Rue de la Condamine - 30126 TAVEL

04 66 50 43 01

Nicolas SCERRI

Pole médical - Route de la commanderie

Les Carteresses - 30126 TAVEL

06 08 94 77 08

Solange KOUTO

Pole médical - Route de la commanderie

Les Carteresses - 30126 TAVEL

06 21 67 39 51

Infirmières libérales

Marilyse COTTON/ Aurélie FAGES /

Sandrine LORGERIE

Pôle médical - Route de la commanderie

Les Carteresses

06.49.03.24.03

Dentiste

Jean-François BOUET

Pôle médical - Route de la commanderie

Les Carteresses - 30126 TAVEL

04 66 50 30 87

Pharmacien

Delphine BORRELLY- ROMO
Pôle médical - Route de la commanderie
Les Carteresses - 30126 TAVEL
04.66.50.07.45

Opticien- Lunetier

Sophie GABUCCI
Rue de la croix d'Alix - 30126 TAVEL
06 12 76 95 01

Naturopathe- Reflexologue - Nutrition

Véronique HERMAND
Sur rendez-vous au cabinet Route Romaine
à Tavel ou à domicile
06 74 32 38 65

Pédicure- Podologue D.E

Corinne ALEX
Au cabinet ou à domicile
Pole médical -Route de la commanderie
Les Carteresses - 30126 TAVEL
06 30 91 82 10

Services à la personne

Sylvie PITHIOUX
garde d'enfants, ménage, repassage,
personnes âgées

NUMÉROS D'URGENCE

En cas de problèmes, il est possible de composer gratuitement l'un des **10 numéros d'urgence** suivants :

15 SAMU, urgences médicales	3919 Violences conjugales
17 Intervention de police	01 45 39 40 00 Suicide écoute
18 Pompiers	0 810 80 821 Cancer info service
112 Numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne	0 810 630 515 Sida info service
114 Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence	0 825 309 310 Tabac info service
116 Enfants disparus	0 811 91 30 30 Ecoute alcool
119 Enfance maltraitée	0 800 858 858 Croix rouge écoute
3624 SOS médecin	01 42 96 26 26 SOS amitié
0 825 812 822 Centre antipoison	Pertes et vols
0 800 05 95 95 SOS viols	0 821 002 525 Objets trouvés
	0 892 68 32 08 Chéquier
	0 892 705 705 CB

CONCOURS ARTISTIQUE



PLACE À LA CRÉATIVITÉ !

L'équipe Culture et communication vous propose de participer à un petit concours sur quatre domaines artistiques :

- 1 - La photographie
- 2 - Le dessin, la sculpture et la peinture (techniques traditionnelles aussi bien que numérique)
- 3 - La poésie (écrite, enregistrée en audio, ou filmée)
- 4 - La vidéo (montage, expérimental...)

Et dont le thème principal est :

« En tout lieu, en toute heure, la beauté est au rendez-vous »

Les oeuvres seront publiées trimestriellement dans une galerie du facebook de la mairie (*nous l'aurions bien imprimé, mais nous comptons à ce que vous soyez si nombreux qu'il sera bien difficile de vous inclure dans les gazettes!*)

Afin que chacun puisse avoir une chance, nous classerons les participants à la fois par techniques mais aussi par génération et degré de qualification (*Eh oui, Amateur et professionnel ne jouent pas toujours à armes égales!*)

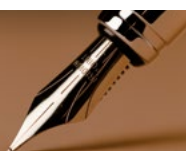
Participez en famille, individuellement, comme vous le voulez ! Soyez fairplay, bienveillants entre participants, aidez-vous mais surtout, **soyez créatifs.**

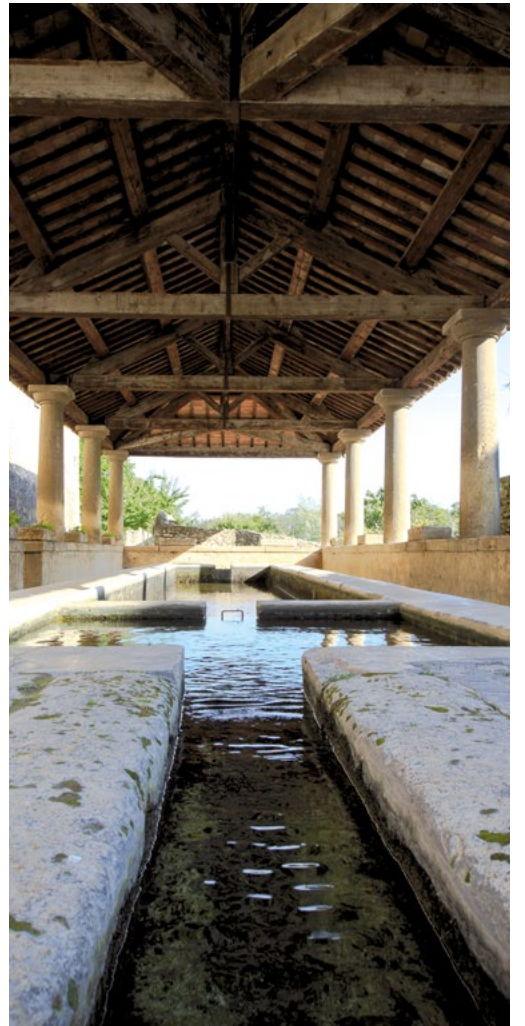
Les vainqueurs verront leurs créations publiées dans le prochain petit Tavellois et/ou la Gazette de Tavel ! Et nous pourrons, s'ils sont d'accord, les interviewer.

Faites nous part de vos créations **avant le 30 Septembre 2021**, envoyez vos œuvres à cette adresse : **concourstavel@gmail.com** accompagnées de vos noms, prénoms, âge et un petit descriptif de votre création.

> Des lots seront attribués aux vainqueurs par catégorie et nous publierons les lauréats !

Alors, vous êtes prêt? ...A vos marques, prêts... Créez!!





Claude Philip et l'équipe Municipale vous souhaitent une très belle année !